



**ENSEMBLE
POUR DES REGIONS A
GAUCHE, SOLIDAIRES,
ECOLOGIQUES ET
CITOYENNES**

Suite à votre courrier du 2 février 2010, je vous prie de trouver ci-après les réponses à vos questions.

1°) Effectivement, un plan en faveur de la langue occitane me semble correspondre à une mission que le Conseil régional pourrait assumer totalement. Pour cela, il faudrait prendre en compte les différentes variétés territoriales de notre région.

2°) Au-delà du maintien, je pense qu'il faut une action de longue durée à tous les niveaux de l'éducation mais aussi dans les médias afin que l'occitan sorte du domaine réservé où il est aujourd'hui cantonné.

3°) Je ne peux dire le niveau de financement qu'il faudra consacrer ce qui est sûr c'est qu'il faudra aller bien au-delà de ce qui est fait.

4°) Cela correspond tout à fait à ce que peut réaliser un région sur son territoire. Pour cela, il faut organiser des sortes d'états généraux afin que ceux et celles qui sont concernés puissent s'exprimer.

5°) Là aussi un conseil régional a les compétences pour mettre en places ces actions.

6°) A priori, rien ne me gêne dans votre proposition bien que je ne connaisse pas suffisamment ce que cela peut représenter.

Vous en souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Gérard PIEL

6 rue Balatchano 06300 NICE - tel :04.93.56.04.00 – 06.70.40.33.31